



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de Saint-Florent

Direction des Vies Participatives

Rédacteur : GUILLOTON Charles-Henri

Mardi 18 juin 2013 – 20h

Co-Présidentes : Gaëlle MANGIN, Co-Présidente élue ; Marthe KOCAK, Co-Présidente habitante

Elus municipaux : Amaury BREUILLE ; Nicolas MARJAULT ; Jacques TAPIN, Adjoints au Maire

Membres : Joëlle AUMONIER ; Béatrice AVRIL ; Nathalie BONNIN ; Roland COLLOT ; Vincent COURTADE ; Valère CREPIN ; Christiane DENIS ; Jacques DUBE ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Gaëlle FLEURY ; Romuald GENTET ; Christophe HUCHEDE ; Stéphanie KERDONCUFF ; Philippe Pascal METAYER ; Chantal MOREAU ; Alain ROBERT

Invités : Jacques MORISSET, Président du Syndicat Mixte Niort Terminal et vice-président de la CAN.

Excusés : Pascal DUFORESTEL ; Jean-François BOUHIRON ; Isabelle CHYL ; Jean-Michel HUESCA ; Alp Kaan KOCAK ; Catherine LEPAGE

Absents : Françoise BUREAU ; Valérie LE JUGE ; Guillaume JUIN ; Alain PIVETEAU ; Jeanne d'Arc TRILLAUD

Ordre du jour du CQ du mardi 18 juin 2013 :

1. Présentation des projets Niort Terminal / Mémoires ouvrières
2. Retour sur les projets et dossiers des commissions
 - Commission « Culture et lien social »
 - Apéro Saint-Flo du 5 juillet 2013
 - Vide grenier
 - Commission « Espaces Publics »
 - Point sur les demandes
3. Questions et informations diverses d'actualité

1. Présentation du projet Niort Terminal / Mémoires ouvrières

1.1 Présentation du projet Niort Terminal par M. Jacques Morisset, Président du Syndicat Mixte en charge du dossier.

Contexte et objectifs

Le projet « Niort Terminal » a pour finalité de créer, puis d'exploiter une plateforme multimodale sur le quartier de Saint-Florent.

Pour information, une base multimodale prend la forme d'un lieu d'échange où convergent plusieurs moyens de transport. Sur cet espace, le trafic de marchandises est transféré d'un mode de transport vers un autre.

La Région Poitou-Charentes est aujourd'hui dépourvue de ce genre d'installation. Niort-Saint-Florent constitue un emplacement stratégique pour implanter un tel équipement. Le site choisi est une plaque tournante ferroviaire qui croise deux autoroutes (A10 et A83) et qui est en communication avec un grand port maritime français, celui de La Rochelle.

Ce projet comprend plusieurs objectifs. « Niort Terminal » doit participer à la constitution d'un réseau de base arrière pour les grands ports français et européens. Disposer de ce type d'équipement permet également de renforcer l'attractivité du territoire et favorise l'implantation d'entreprises sensibles à la problématique du transport de marchandises.

Organisation et juridique et opérationnelle

Le Syndicat Mixte Ouvert « Niort Terminal », créé le 27 juillet 2009 et présidé par Monsieur Jacques Morisset a pour objectif de gérer et d'aménager un patrimoine ferroviaire commun avec les différents sites intégrés dans le projet, à savoir les terminaux de la Crèche, de Prahecq et le site multimodal de Niort-Saint-Florent. Fondé par les Communautés de Communes Plaine de Courance et Arc en Sèvre, la Communauté d'Agglomération Niortaise ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres, ce syndicat se positionne en interlocuteur unique auprès des différents partenaires du projet.

La Société Anonyme d'Economie Mixte Locale « Niort Terminal Promotion » est née le 7 juillet 2011 de l'actionnariat du SMO « Niort Terminal », de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres et de personnes privées. L'objectif de cette structure est d'assurer la gestion opérationnelle et commerciale de la plateforme multimodale. Cette société est présidée par Monsieur Philippe DUTRUC.

Fonctionnement de la plateforme

La plateforme « transport combiné » de Niort-Saint-Florent sera aménagée en 2014 pour être opérationnelle en 2015. A cette occasion, le site ferroviaire de 17 hectares du quartier de Saint-Florent sera rénové. L'équipement sera accessible à l'ensemble du réseau ferré national et il bénéficiera d'installations modernes en gare de Niort. D'autre part, il sera équipé de trois voies ferrées et d'espaces de chargement et de déchargement de 12 000 m².

La plateforme multimodale sera également dotée, pour information, d'un poste automatisé et d'une gare de triage.

Dans la phase d'exploitation, le site accueillera deux trains par semaine. Chacun des trains comportant, à titre indicatif, 20 à 30 wagons.

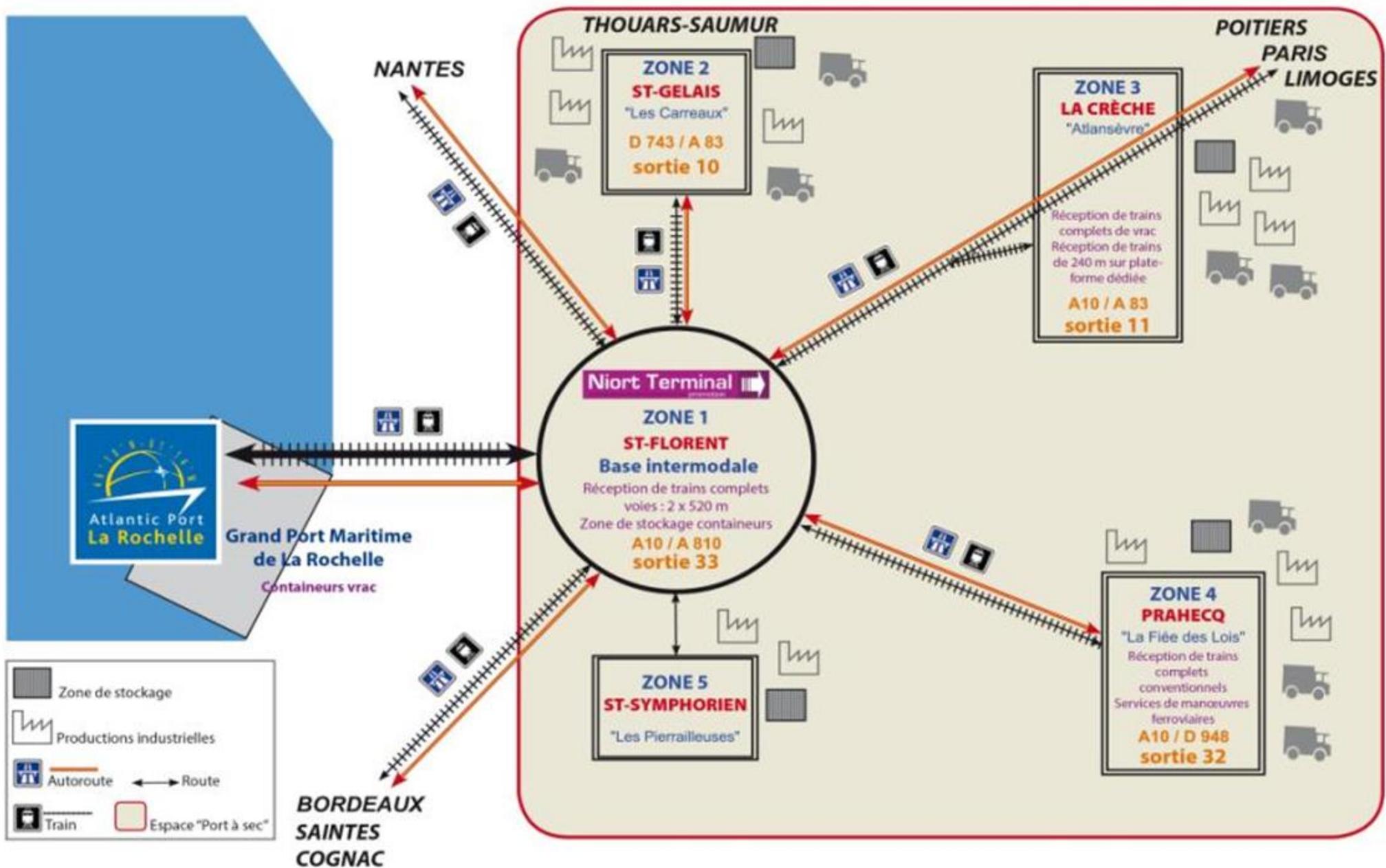


Schéma d'aménagement



COUPE A_A' DE PRINCIPE Scénario de base



LEGENDE :

- Voie
- Aire aménagée combinée
- Périmètre d'étude
- Voies ferrées en exploitation
- Voies ferrées non utilisées
- Loge gardien
- Barrières
- Cuve de ravitaillement des reachstackers
- Pont à bascule
- Clôtures

PLAN ET COUPE DE PRINCIPE Scénario de base

v:\Boulogne\user\G17\Boulogne\2 - 02 - aménagement\projet_garage\plan_017_01_02\plan_017_01_02_01.dwg

Budget du projet

Le coût global du projet, tout site confondu, s'élève à 15,5 millions d'euros.

Près de 6,5 millions d'euros sont alloués spécifiquement à l'aménagement de la plateforme de Niort-Saint-Florent.

Le retour sur investissement est prévu dans une dizaine d'années.

La question des nuisances

Une réunion publique sera organisée sur le dossier au lancement des travaux. D'autre part, une enquête d'utilité publique, destinée notamment à recueillir les avis des populations habitant à proximité, sera mise en place.

Il sera possible, suite aux différents retours observés, d'aménager les conditions d'exploitation du site sans nuire pour autant aux objectifs industriels.

1.2 Présentation du projet Mémoires ouvrières

Ce projet consiste à lancer une démarche de collecte de la mémoire des cheminots de Niort et plus spécifiquement du site de Saint-Florent.

Un partenariat est en cours de discussion entre le le service Conseils de quartier et le Syndicat Mixte « Niort Terminal » pour organiser un temps fort qui se traduirait par une visite du site et un moment d'échanges, de rencontres et de témoignages. Cet événement est prévu fin septembre.

2. Retour sur les projets et dossiers des commissions

2.1 Commission « Culture et lien social »

Apéro Saint-Flo du 5 juillet 2013

Programmation :

- Fanfare « Les Traîne Savates »
 - Spectacle de rue « L'Expédition ! »
 - Concert sur scène « Funky Street »
- Lakaz
 - Concert de jazz manouche et de reggae
- Kao Teknik
 - Concert de reggae et de hip-hop
- L'école de musique de rue
- Animations d'arts plastiques et lâcher de lanternes thaïlandaises

Restauration :

- La restauration sur site devait être assurée par le traiteur « Les p'tits plats de Betty ». Suite au désistement du traiteur, le CSC « Les Chemins Blancs » en a pris la charge.
- Buvette gérée par le CSC et par les Conseillers de quartier

Réservation de matériel et autorisations :

- Le matériel nécessaire à l'organisation de la manifestation a été réservé auprès du Service Evénement de la ville de Niort. Pour information, voici les éléments réservés :
 - Une scène de 7m x 6m surélevée
 - 5 vitabris
 - 10 tables
 - 12 barrières
 - Un raccordement électrique (plan d'implantation à suivre)
- Les différentes demandes d'autorisation (débit de boisson, occupation de l'espace public, utilisation d'une sonorisation, lâcher de lanternes thaïlandaises) ont été déclarées auprès de ce même service.
- Par ailleurs, le théâtre Jean-Richard a été réservé du vendredi 5 juillet (8h du matin) au samedi 6 juillet (4h du matin). L'objectif est de mettre à disposition les loges au profit des artistes et d'avoir une solution de repli pour la présentation des spectacles et concerts en cas de météorologie pluvieuse.

Après manifestation :

- Le matériel sera démonté par les organisateurs de la manifestation. Il sera stocké au sein de la cour du CSC, pour être ensuite récupéré le lundi par les agents du Service Evénement.

Budget de la manifestation :

Le budget global de la manifestation s'élève à 9 578 euros.

Le Conseil de quartier de Saint-Florent a voté une enveloppe de 5000 euros, au titre de sa participation au financement de l'Apéro Saint-Flo 2013.

Les postes couverts par cette participation sont présentés dans le tableau suivant :

Postes	Montants	Financement
Fanfare « Les Traîne Savates »	3200 €	Conseil de quartier de Saint-Florent
Technicien du son	400 €	
Concert du groupe « Lakaz »	400 €	
Concert du groupe « Kao Teknik »	800 €	
Droits SACEM	150 €	
Montant total	4950 €	

Au regard du budget préétabli, un surcoût évalué de 850 euros a été identifié. La location de matériel et les objectifs que le CSC et le Conseil de quartier de St Florent se sont fixés en matière de développement

durable expliquent cette différence. Effectivement, un travail portant sur la logique écoresponsable a été entrepris dans la préparation de cette manifestation. L'intérêt final de cette réflexion se traduit par une volonté forte de réduire la production de déchets lors de l'Apéro Saint-Flo.

Le Conseil de quartier de Saint-Florent vote en faveur d'une revalorisation de sa participation pour un montant supplémentaire de 850 euros (NB : 2 abstentions sont comptabilisées).

Vide grenier

Le prochain vide-grenier sera organisé le dernier dimanche de septembre.

La Commission « Culture et lien social » lance un appel aux bonnes volontés pour participer à la préparation de cet événement.

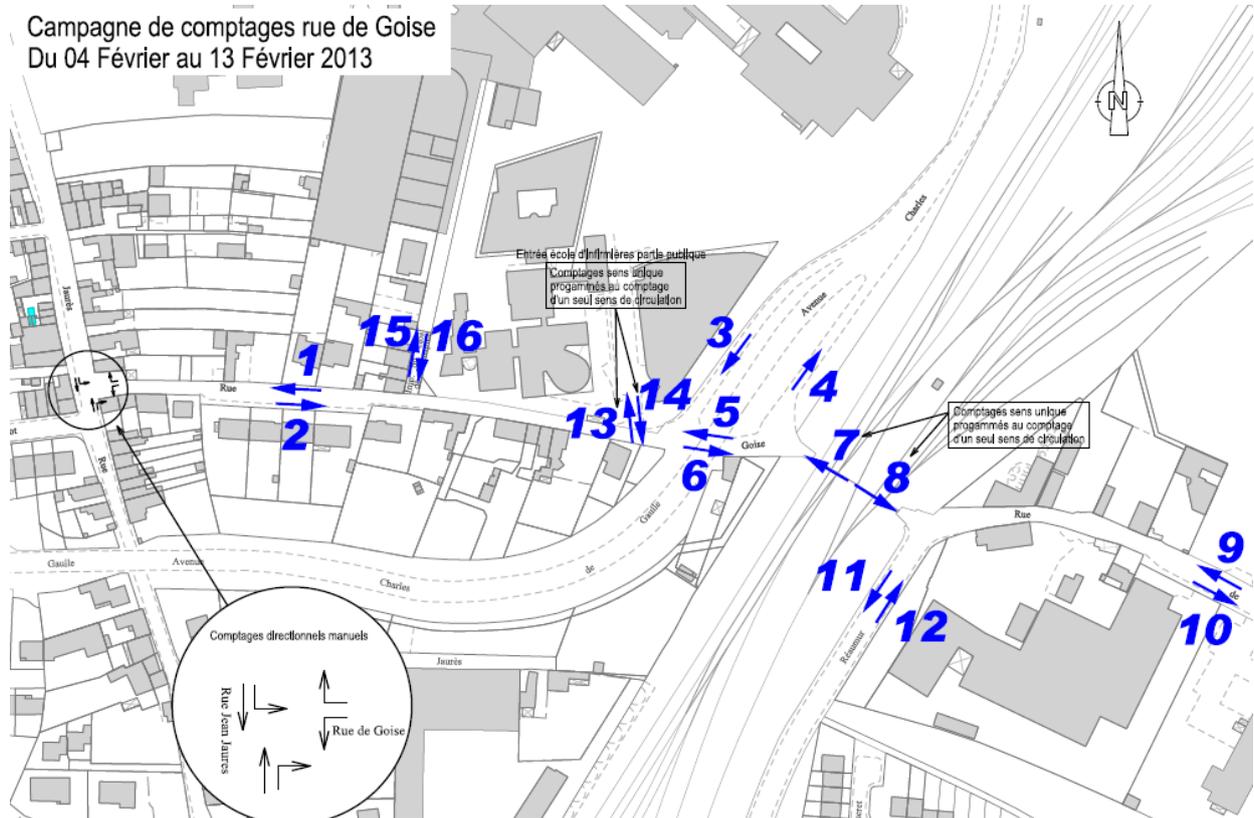
2.2 Commission « Espaces publics »

Rue de Goise, résultats partiels des comptages de février 2013

Comme convenu la campagne de comptage est re-planifiée avec les 16 compteurs révisés pour le mois de septembre 2013.

- Les comptages rue de Goise de chaque côté du Boulevard Charles de Gaulle ne sont pas exploitables (point n°1, 2 et 9, 10) ainsi que ceux sous le pont Charles de Gaulle (point n°5 et 6).
- Les comptages des points 3 et 4 (bretelles de descente et montée de la rue de Goise vers le Boulevard Charles de Gaulle) :
 - Point n°3 : le mardi 5 février 2013 : 1/4 h le plus chargé du matin entre 7h45 et 8h avec 40 véhicules. 1/4 h le plus chargé le soir entre 17h15 et 17h30 avec 56 véhicules. Total de véhicules pour cette journée : 1151 véhicules/jour
 - Point n°4 : le mardi 5 février 2013 : 1/4 h le plus chargé du matin entre 8h30 et 8h45 avec 24 véhicules. 1/4 h le plus chargé le soir entre 17h00 et 17h15 avec 21 véhicules. Total de véhicules pour cette journée : 611 véhicules/jour → environ deux fois plus de véhicules empruntent la bretelle descendante que montante.
- Les comptages des points n°7 et 8 sous la voie SNCF :
 - Point n° 7 (de Goise vers St Florent) : mardi 5 février 2013 : 1/4 h le plus chargé du matin entre 7h45 et 8h avec 110 véhicules. 1/4 h le plus chargé le soir entre 17h15 et 17h30 avec 113 véhicules. Total de véhicules pour cette journée : 3478 véhicules/jour
 - Point n° 8 (de St Florent vers Goise) : mardi 5 février 2013 : 1/4 h le plus chargé du matin entre 7h45 et 8h avec 119 véhicules. 1/4 h le plus chargé le soir entre 17h00 et 17h15 avec 128 véhicules. Total de véhicules pour cette journée : 3936 véhicules/jour

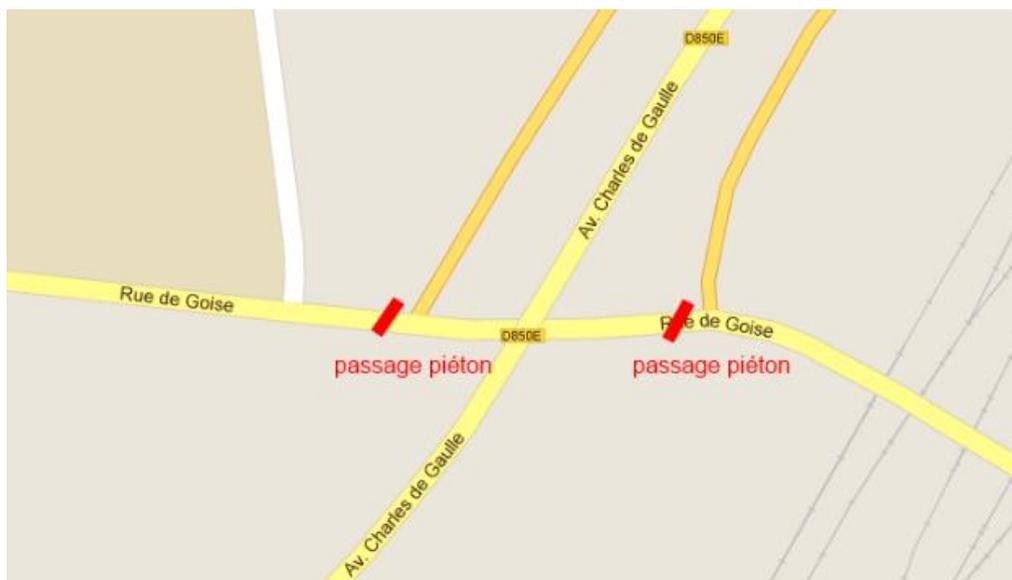
On note dès à présent le relatif équilibre entre les deux sens sous le pont avec un peu plus de véhicules le soir. Les valeurs des trafics montrent son rôle certain de liaison inter-quartier.



Traversée piétonne rue de Goise

Les propositions de création de deux passages piétons portent au niveau d'un carrefour à feux. Par conséquent, la réalisation de telles traversées nécessiterait une reprogrammation des feux de circulation.

Le Service Mobilités et Eclairage Public a préconisé que la mise en place de ces aménagements se fasse dans le cadre du programme de réflexion global entrepris sur la rue de Goise. En conséquence, il s'avère important de mettre à l'étude cette demande après l'opération de comptage des véhicules qui doit intervenir au mois de septembre.



Par ailleurs une demande d'étude avec chiffrage sera transmise à la Direction des Espaces Publics. La proposition avancée prévoit la matérialisation de deux passages piétons, la mise en place de coussins berlinois, de potelets protecteurs et de panneaux signalétiques afin de sécuriser la zone.

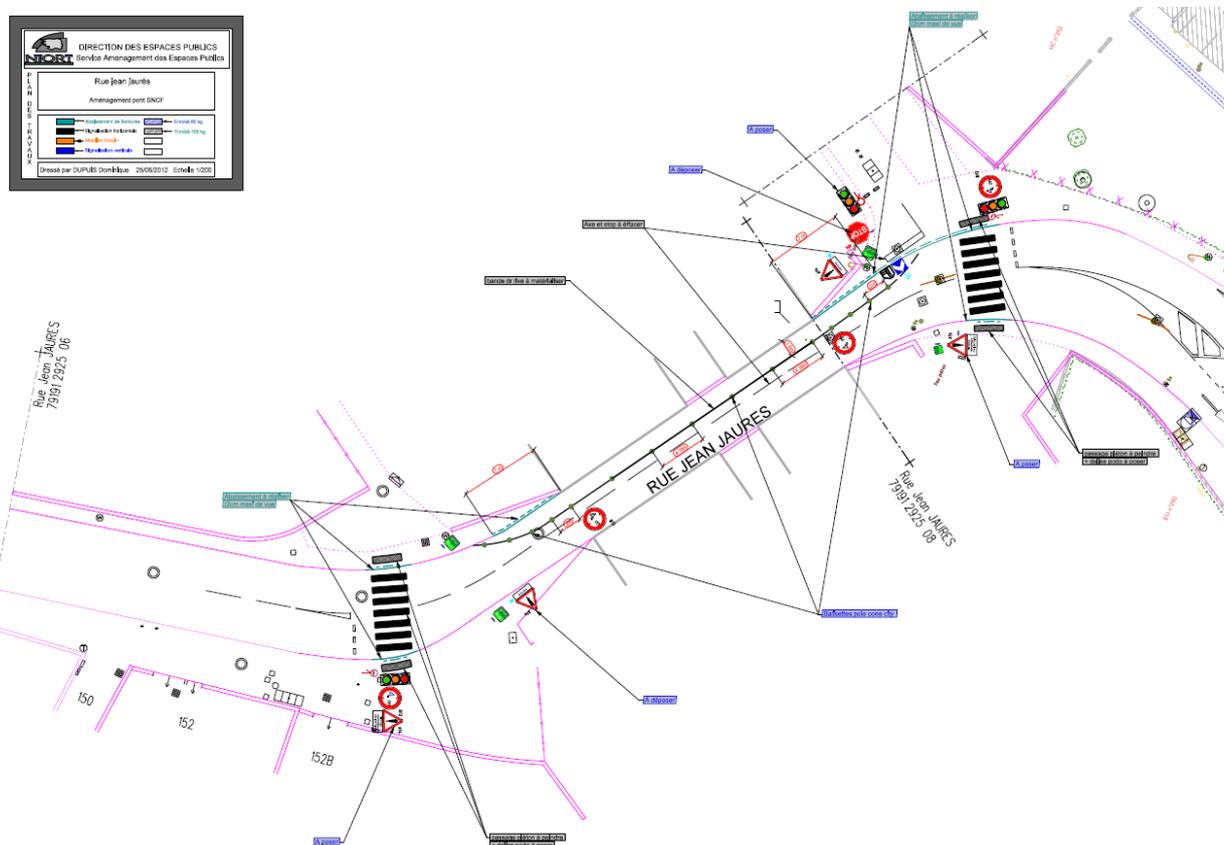
Plan de Déplacement Administration de l'hôpital

Une première rencontre a eu lieu entre les services techniques et les responsables de l'hôpital. L'hôpital étudie la mise en place d'un projet de Plan de Déplacement Administration. L'objectif annoncé est d'assurer une meilleure prise en compte des mobilités et déplacements domicile-travail pour les salariés de l'hôpital mais également pour les déplacements des usagers. Ce plan sera à intégrer au projet global de la rue de Goise.

Rue Jean Jaurès, sous le pont SNCF

La circulation piétonne s'avère dangereuse sur cet espace. Effectivement le temps accordé aux piétons pour traverser le pont est trop court.

La Direction des Espaces Publics propose donc de mettre en place un cheminement piéton sous le pont. Celui-ci sera délimité par des potelets. De même, les feux sous alternat seront réglés de façon à laisser un temps de passage suffisamment long pour les piétons.



Le Conseil de quartier valide ce projet. Préalablement, Monsieur Amaury BREUILLE a également signifié son approbation.

Carrefour rue Jean Pommier / boulevard Louis Tardy

La circulation des piétons au carrefour de la rue Jean Pommier et du boulevard Louis Tardy est peu aisée. De même, la vitesse des véhicules constatée sur le secteur est relativement élevée.

Décision a été prise d'organiser une rencontre sur site au cours du mois de juillet entre la Commission « Espaces Publics » et la Direction des Espaces Publics. L'intérêt de ce rendez-vous est de présenter les solutions envisagées pour sécuriser les cheminements piétons et ralentir les véhicules au niveau du carrefour.

Stationnement carrefour rue St-Symphorien / cimetière de la Broche

Un projet de création de 16 cases de stationnement le long du cimetière de la Broche est en cours d'étude. La Direction des Espaces Publics propose de ne pas séparer ces places de stationnement du trottoir par des barrières ou des bordures. Le stationnement, délimité par un marquage au sol et réglementé par une signalisation spécifique, se ferait à cheval sur la voie de circulation et le trottoir. Un espace suffisamment large serait laissé sur le trottoir pour le cheminement des piétons et la matérialisation d'une bande cyclable.

Par ailleurs, les services indiquent leur souhait de conserver les passages piétons qui se trouvent de chaque côté de la rue St-Symphorien, aux abords des ronds-points. Chacun sera traité pour devenir accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Le Conseil de quartier émet une proposition, celle de matérialiser les places de stationnement en épis afin de générer un plus grand nombre de places et à cheval sur la voie de circulation et sur le trottoir. Cette hypothèse sera soumise à la Direction des Espaces Publics.

Sanitaires de la cour du CSC « Les Chemins Blancs »

Monsieur Jacques TAPIN ouvre la discussion en présentant le contexte et l'historique du projet. Il rappelle qu'une enveloppe de 45 000 euros a été votée par le Conseil de quartier en 2011 sur les bases d'une première estimation.

Le montant des travaux de construction des sanitaires au vue du projet actuel s'élève à 109 047,35 €. La Direction Patrimoine et Moyens demande le financement complémentaire de l'opération à savoir 65 000 €. Sur ce point, Monsieur Jacques TAPIN précise que la surface des sanitaires, au regard du plan actuel, est 2,5 fois plus importante que sur la mouture initiale. Cette donnée importante explique pour l'essentiel, le différentiel de coûts.

Mme Stéphanie Kerdoncuff, directrice du CSC « Les Chemins Blancs » intervient afin d'exprimer l'urgence de la situation. Les instances de contrôle sanitaire ont identifié des problèmes de salubrité attachés directement aux toilettes actuelles. Ce constat peut se traduire à terme par un risque de fermeture du CSC.

Le Conseil de quartier de Saint-Florent vote en faveur de cette demande de financement complémentaire qui se chiffre à 65 000€ : 1 voix contre, 2 abstentions et 10 voix pour.

Pour information, le chantier devrait débuter en septembre prochain.

Estimation financière des travaux de construction des sanitaires :

<i>Postes de dépense</i>	<i>% / coût total</i>	<i>Sources de financement</i>
Maçonnerie	37,26 %	Conseil de quartier Saint-Florent
Plomberie – ventilation	13,91 %	
Electricité	4,26 %	
Cloison – menuiserie – charpente – couverture	28,90 %	
Peinture	1,35 %	
Carrelage faïence	4,90 %	
Fenêtres PVC	1,42 %	
Montant total	109 047,35 € (92 %)	
<hr/>		
Etudes et diagnostics	8 %	Direction Patrimoine et Moyens
Montant total	9 488,78 € (8 %)	
<hr/>		
Coût total de l'opération	118 536,13 (100 %)	

Square des déportés d'Algérie

Les buses en béton présentes sur le square ont été retirées.

Le Service des Espaces Verts et Naturels émet un avis défavorable à la demande de création d'une aire de jeux près du cimetière de la Broche. Voici les motifs de ce refus :

- Le quartier de Saint Florent possède déjà une aire de jeux récente, place Georges Renon, qui se situe à environ ¼ d'heure à pieds de l'emplacement proposé. Une mini-signalétique pourrait être mise en place pour guider les usagers vers l'aire la plus proche.

- La ville possède déjà plus de 25 aires de jeux sur le domaine public et 25 dans les écoles maternelles. Ces équipements ne doivent pas souffrir d'un manque de maintenance compte tenu des obligations sécuritaires imposées par les normes et la loi. Les moyens techniques, financiers et humains affectés à ces équipements sont à ce jour constants alors que le patrimoine ne cesse de se développer avec l'arrivée des aménagements du PRUS, de la Brèche et des projets des Conseils de quartiers (6 nouvelles aires de jeux). Le service des Espaces Verts et Naturels n'est plus en mesure d'absorber dans de bonnes conditions de sécurité pour les enfants de nouvelles aires de jeux, dans le cadre budgétaire actuel.

A titre indicatif, la réalisation d'une nouvelle aire de jeu est estimée entre 100 000 et 160 000 euros, selon les options retenues, le nombre de modules et les tranches d'âge concernées.

Impasse Richard

A la suite d'une consultation menée auprès des riverains (entre le 20 mars et le 12 avril 2013), le projet de création de places de stationnement alterné sur la chaussée n'a pas été retenu. Sur onze réponses recueillies, sept sont opposées au projet et quatre pour. Par conséquent la Ville de Niort ne donnera pas suite à cette proposition d'aménagement.

En l'absence de cases de stationnement matérialisées sur le sol, la réglementation, en matière de stationnement alterné, est la suivante :

- Du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs ;
- Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs.

Il est également demandé aux riverains de respecter l'article 417-9 du Code de la route selon lequel les stationnements dangereux sont prohibés notamment lorsqu'ils gênent la visibilité des autres usagers.

Dégradation des chaussées et du revêtement des trottoirs

De nombreuses chaussées présentent un état de dégradation important (fissuration, faïençage, nids de poule, orniérage et dégradation autour des tampons).

Cette dégradation en plus de la vitesse de certains automobilistes engendre une augmentation du niveau de bruit et donc de nuisance pour les riverains.

Les axes routiers concernés sont les suivants :

- Rue de Goise
- Rue Jean Jaurès
- Rue Coussot
- Avenue de Saint-d'Angély entre l'avenue Pasteur et le rond-point de « Carrefour Market »
- Avenue Charles de Gaulle

D'autre part, de nombreux trottoirs présentent un revêtement dégradé. L'utilisation de ces trottoirs par les piétons pose en conséquence des questions de sécurité.

Les axes concernés sont notamment les suivants :

- Avenue de Saint-d'Angély entre l'avenue Pasteur et le rond-point de « Carrefour Market »
- Avenue Charles de Gaulle

Ces différentes constatations ont été relayées à la cellule des demandes citoyennes qui est en charge de ces questions.

3. Questions et informations diverses d'actualité

3.1 Fermeture estivale du bureau de poste

Le bureau de poste de Saint-Florent - mais également celui de la Tour Chabot et des Brizeaux - sera exceptionnellement fermé du 5 août au 25 août inclus. Les clients seront informés de cette décision par voie d'affichage. D'autre part, des mesures particulières seront mises en place durant ce délai pour assurer les services de distribution de courriers et colis.

Le bureau rouvrira ses portes dès le lundi 26 août.

3.2 Vente aux enchères de l'ancienne école des filles

La Ville de Niort, cède lors d'une vente aux enchères l'ancienne école des filles de Saint-Florent. Reconverti en maison d'habitation, ce bien immobilier comprend une surface de 100 m² habitable et un jardin. La bâtisse, édifée en 1850, est localisée au 189 avenue de Saint-Jean-d'Angély. La mise à prix est fixée à 65 000 euros et la consignation, par chèque de banque, à 13 000 euros.

La séance de vente aux enchères est publique et se déroulera le 27 juin 2013 à 14h30 au pavillon des colloques à Noron.

3.3 Mise en place d'un plan de communication pour sensibiliser à la Propreté Urbaine

- Campagne au Cinéma par 3 spots de Jean de Niort
- Distribution de poches à déjections et cendrier de poche
- Mise en place de stands de sensibilisation envers les propriétaires de chiens

3.4 1914-1918 : Le centenaire

- Proposition de réfléchir à la valorisation de sa mémoire